

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE  
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire sur Teams à Montréal le mercredi 5 mai 2021, à 18 h.

Commissaires présents :

M<sup>e</sup> Joe Ortona, président  
M. Agostino Cannavino, vice-président  
M. Mario Bentreovato, commissaire  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire-parent  
M<sup>me</sup> Sophie De Vito, commissaire  
M. Jamie Fabian, commissaire, se joint à la réunion à 18 h 50  
M. Julien Feldman, commissaire  
M<sup>me</sup> Ellie Israel, commissaire  
M. James Kromida, commissaire  
M. Joseph Lalla, commissaire  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M<sup>me</sup> Mubeenah Mughal, commissaire-parent, se joint à la réunion à 19 h 16  
M. Mario Pietrangelo, commissaire  
M. Tony Speranza, commissaire-parent  
M. Daniel Tatone, commissaire-parent

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général désigné  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale par intérim  
M<sup>me</sup> Evelyne Alfonsi, directrice générale adjointe – Éducation  
M<sup>e</sup> Benoît Duhême, directeur général adjoint – Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire  
M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>me</sup> Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice par intérim, Services juridiques  
M<sup>me</sup> Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs  
M<sup>me</sup> Angela Spagnolo, directrice de secteur – EAFP  
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information  
M. Joe Vitantonio, directeur adjoint, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M. Mike Cohen, spécialiste en communication et marketing  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général et communications

1.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications suivantes :</p> <p><u>Ajout :</u></p> <p>22.1 Intérêt d'une commission scolaire francophone envers le terrain de Dunrae Gardens</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-1</u></p>
2.	<p><u>Présentation</u></p> <p><u>2.1 Témoignage de gratitude envers le directeur général par intérim, Russell Copeman</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à la résolution n° 20-11-27-4, M. Russell Copeman a été nommé directeur général par intérim;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>il a occupé ce poste pendant plus de quatre mois au sein de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM);</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE soient consignés au procès-verbal des délibérations de cette Commission les sincères remerciements et le témoignage de gratitude des commissaires à l'endroit de M. Russell Copeman pour ses services rendus à titre de directeur général par intérim, et que ces remerciements lui soient transmis.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-2.1</u></p> <p><u>2.2 Reconnaissance pour services à la communauté – Vittoria Pisano de l'école East Hill</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, a félicité Vittoria Pisano pour ses services exceptionnels à la communauté.</p>
3.	<p><u>Reconnaissance des employés cumulant 25 années de service</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la Commission scolaire English-Montréal accorde une grande importance à la contribution de ses employés;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la CSEM estime qu'il importe de souligner les longs états de service de ses employés;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 2 février 2000, la CSEM a adopté une politique visant à témoigner sa reconnaissance aux employés qui cumulent 25 années de service au 30 juin de l'année scolaire (résolution n° 14-02-26-8.2.1);</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les employés qui cumuleront 25 années de service au 30 juin 2021 soient officiellement reconnus, selon la liste ci-</p>

	<p>jointe.</p> <p>Vote : 13-0-0 (M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-3</u></p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Questions abordées par le président :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Question 1</u> : (Anne Lagace Dowson)</li> </ul> <p>Au nom des douzaines, voire des centaines de diplômés de 5<sup>e</sup> secondaire de la CSEM, le conseil des commissaires pourrait-il demander au MEQ de déployer des efforts afin de trouver les ressources nécessaires à la création de places dans les cégeps anglophones pour les diplômés de la CSEM?</p> <p>Ms. L. Dowson demande au conseil d'en discuter et de prendre position formelle par sympathie pour les finissants de 2021 à la CSEM incapables de trouver des places dans les cégeps anglophones publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Question 2</u> : (Tony Jr Orsini, président du syndicat SEU-LOCAL 800-FTQ)</li> </ul> <p>Le syndicat aimerait obtenir des réponses concernant les propositions qu'il a faites à la suite de la lettre de consultation qui a été envoyée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Question 3</u> : (Tony Jr Orsini, président du syndicat SEU-LOCAL 800-FTQ)</li> </ul> <p>Si les propositions ne sont pas prises en considération, quelles mesures la commission scolaire prendra-t-elle pour s'assurer que le comité exécutif du syndicat, qui représente ce groupe d'employés, soit convenablement consulté à l'avenir afin de garantir que le processus ne soit pas une simple formalité, mais véritablement une consultation?</p>
5.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 24 février 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR T. SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 24 février 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-0-0 (M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-5.1</u></p> <p><u>5.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 25 mars 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR M. PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le</p>

	<p>procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 25 mars 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 12-0-1 (M. J. Kromida s'est abstenu; M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-5.2</u></p>
	<p><u>5.3 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 26 mars 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME S. DE VITO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 26 mars 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-0-0 (M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-5.3</u></p>
	<p><u>5.4 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 28 avril 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 28 avril 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-0-0 (M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-5.4</u></p>
6.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux</p>
7.	<p><u>7.1 Hommage lors de la réunion du conseil en mai 2021</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Maria Zafiri, préposée aux élèves handicapés à l'école Sinclair Laird, et qu'un témoignage de sympathie soit transmis aux familles endeuillées.</p> <p>Vote : 13-0-0 (M. J. Fabian et M<sup>me</sup> M. Mughal absents lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-7.1</u></p>
8.	<p><u>Rapport du président</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président a présenté le nouveau directeur général, M. Nicholas Katalifos.</li> <li>• Discussion sur la conférence de parents tenue le 18 avril pour féliciter les organisateurs et les bénévoles.</li> <li>• Gain de cause pour la CSEM relativement à la loi 21 le 20 avril 2021.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 22 avril 2021, la CSEM a témoigné sa reconnaissance aux bénévoles et a honoré Mary Nitti de l'école primaire Pierre Elliot Trudeau.</li> <li>• Le 4 mai 2021, trois écoles primaires, soit Honoré Mercier, Pierre de Coubertin et Dante, ont organisé un événement en l'honneur des premiers répondants.</li> </ul>
9.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, Nicholas Katalifos</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Nicholas Katalifos est honoré d'avoir été nommé nouveau directeur général et a remercié Pelagia Nickoletopoulos pour son excellent travail.</li> <li>• Projet d'enregistrement de la chorale de la CSEM – banquet virtuel de remise des prix et auditions en ligne.</li> <li>• Journée de reconnaissance du personnel enseignant le 6 mai 2021 – reportage sur City News Montreal le vendredi 7 mai 2021.</li> <li>• Bravo à Galileo – festival de films le 15 avril 2021.</li> <li>• Semaine de la santé mentale – 3 au 9 mai 2021.</li> </ul>
10.	<p><u>Rapports des comités</u></p> <p><u>10.1 Comité de gouvernance et de déontologie, présentation de M. J. Feldman, président du comité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rien de nouveau à signaler – Examen du mandat et des règles internes le 19 mai 2021.</li> </ul> <p><u>10.2 Comité des ressources humaines, présentation de M. J. Lalla, président du comité</u></p> <p><u>Réunion du 31 mars 2021</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La procédure du Service des ressources humaines concernant le processus de sélection et de promotion des directeurs d'école et de centre a été revue.</li> <li>2. Les ratios d'affectation d'administrateurs et d'autres membres du personnel aux écoles et aux centres ont été passés en revue. Aucun changement n'a été apporté.</li> <li>3. Le rôle du comité a été réexaminé à la lumière des objectifs annuels du directeur général.</li> <li>4. Le directeur a passé en revue les divers programmes d'éducation des adultes et de formation professionnelle offerts aux élèves.</li> </ol> <hr/> <p><u>Réunion du 14 avril 2021</u></p> <p>REMARQUE : Il s'agissait d'une réunion élargie du comité des ressources humaines. Tous les commissaires et la direction générale avaient été invités.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les changements proposés aux ratios d'effectifs pour 2021-2022 ont été revus par la directrice et les directions adjointes du Service des ressources humaines :       <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Personnel de soutien (FTQ) – conciergerie et cafétérias;</li> <li>➤ Personnel de soutien (APPA) – personnel de bureau;</li> <li>➤ Professionnels (SPPMEM);</li> <li>➤ Personnel cadre du centre administratif.</li> </ul> </li> </ol>

2. La directrice des Services financiers a pris connaissance du budget prévisionnel préliminaire pour 2021-2022.
3. Le comité consultatif de gestion centrale/comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) a examiné les mutations de personnel et les incidences budgétaires pour 2021-2022, sans toutefois les approuver. La résolution adoptée par le CCGC-CRR lors de sa réunion du 13 avril 2021 a été fournie.

#### 10.3 Comité de vérification, présentation de M. J. Kromida, président du comité

- La réunion d'avril a été reportée; une réunion sera convoquée au cours des prochains jours.
- Examen du rôle d'un comité de vérification.

#### 10.4 Comité consultatif de transport et sécurité, présentation de M. P. Mercuri, président du comité

- Les services M-Transport ont débuté le 18 mars et tout se passe bien.
- La STM étudie toujours la possibilité d'ajouter certains services à RDP pour desservir le Collège Vincent Massey.
- La CSEM continue d'accepter des ententes de scolarisation avec d'autres commissions scolaires.

#### 10.5 CCSAS (comité consultatif des services de l'adaptation scolaire), présentation de M<sup>me</sup> M. Mughal

- Politique relative au PIP – Consultation
- Sondage du MEQ auprès des parents
- Approbation par le directeur général de l'embauche de tuteurs supplémentaires

#### 10.6 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal), présentation de M. A. Cannavino

- Loi 37
- Effectifs passés en revue
- Énoncé de mission révisé
- Droits d'adhésion
- Project « Milieu défavorisé » – 13 mai 2021 et 17 juin 2021 à 18 h 30

#### 10.7 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee), présentation de M. J. Lalla

- Rapport présenté par M. Joseph Lalla

#### Réunion du 26 mars 2021

- Retour à l'école en personne à temps plein

Les membres sont d'avis qu'il serait quelque peu étrange et inutile que les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire retournent à l'école à temps plein à ce moment-ci de l'année.

#### RÉUNION DU 27 AVRIL 2021

- Décision entourant la loi 21
- Les codes vestimentaires sont-ils sexistes?

L'EMSAC recommande que les écoles appliquent des règles et règlements non spécifiques au sexe en ce qui a trait au code vestimentaire pour les journées sans uniforme.

L'EMSAC recommande que les écoles revoient la façon dont les règles et règlements relatifs aux uniformes sont appliqués afin d'encourager un contrôle respectueux, humain et confidentiel pour atténuer tout préjugé sexiste apparent.

#### Bal des finissants et remise des diplômes

Puisque la plupart des membres de l'EMSAC en sont à leur dernière année du secondaire, ils sont privés de nombreuses expériences offertes aux finissants des années antérieures. Dans l'ensemble, les membres de l'EMSAC s'entendent pour dire que les élèves ont besoin d'un événement spécial étant donné tout ce qu'ils ont raté en termes de souvenirs et d'activités.

#### 10.8 CPCSEM (comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal), présentation de M. T. Speranza

- 18 avril – Préparation en vue de la conférence virtuelle
- Envoi du sondage le 4 mai 2021
- Sous-comité antiracisme – Conception d'une trousse
- Présentation de LEARN

#### 10.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec), présentation de M. J. Ortona

- Suivi étroit de la contestation de la loi 21
- Réaffirmation par la cour supérieure des droits conférés par la loi 23
- Cause entourant la loi 40 entendue il y a 7-8 jours

M. Jamie Fabian se joint à la réunion à 18 h 50.

#### 11. Rapport des commissaires

- Points d'information présentés par M. Daniel Tatone
  - Équité des effectifs scolaires
  - Recommandations
  - Recrutement de membres (2 parents, 1 représentant externe, 1 élève)
- Points d'information présentés par M. Agostino Cannavino
  - Remerciements à tous les bénévoles
  - Hommage à Mary Nitti de l'école primaire Pierre Elliot Trudeau

#### West End High School Committee, présentation de M. Joseph Lalla

Depuis plusieurs mois, un groupe de parents s'est réuni pour discuter de l'absence d'une école secondaire offrant le programme régulier dans le secteur ouest de Montréal.

Joseph Lalla a été invité à se joindre au groupe et à partager son expertise et ses connaissances à titre de commissaire de la circonscription 2 – NDG et Montréal-Ouest. Le commissaire Jamie Fabian s'est également joint au groupe. Par la suite, les commissaires-parents Tony Speranza et Maria Corsi ont eux aussi emboîté le pas.

- Une tentative antérieure visant à rouvrir une école secondaire dans le secteur ouest de Montréal a été menée en 2012-15 par la commission scolaire et a porté principalement sur Côte Saint-Luc.
- Les parents ont discuté de la possibilité d'ouvrir une école secondaire offrant un programme régulier, et non pas une autre école à projet particulier en application de l'article 240. Le secteur ouest compte déjà deux excellentes écoles à projet particulier : Royal Vale et l'Académie Royal West.
- Point d'information présenté par M. Mario Pietrangelo
  - Remerciements adressés aux directions d'écoles et administrateurs pour la reconnaissance témoignée aux travailleurs de première ligne
- Point d'information présenté par M. Julien Feldman
  - COVID et apprentissage hybride à l'école secondaire Westmount High – Remerciements pour avoir fait en sorte que la formule hybride ait permis aux élèves du secondaire de fréquenter l'école
  - Projet de rénovation à l'école primaire Westmount Park – Remerciements adressés aux administrateurs pour avoir organisé une tournée de l'école durant les travaux de réfection d'envergure

M<sup>me</sup> Mughal Mubeenah se joint à la réunion à 19 h 16.

12. Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste

**ATTENDU QUE** l'Holocauste est reconnu comme une forme démontrable de génocide;

**ATTENDU QU'**il y a actuellement peu de contenu portant sur l'Holocauste dans le programme d'histoire de 5<sup>e</sup> secondaire;

**ATTENDU QU'**il est reconnu que l'éducation est essentielle pour prévenir d'autres crimes motivés par la haine;

**ATTENDU QU'**avril est le Mois de la sensibilisation au génocide;

**ATTENDU QUE** le génocide des Juifs, des Roms, des homosexuels et d'autres peuples aux mains des nazis doit être enseigné et diffusé;

**ATTENDU QUE** l'antisémitisme demeure un grave problème au sein de la société canadienne, contribuant à la plupart des crimes motivés par la haine au Canada;

**ATTENDU QUE** toutes les formes d'islamophobie, d'homophobie, de transphobie et autres formes de discrimination sont inacceptables;

**ATTENDU QUE** la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste a été adoptée par le gouvernement canadien;

**ATTENDU QU'**il est impératif que la CSEM se donne comme priorité de faire en sorte que toutes ses écoles soient un lieu sécuritaire pour les élèves de toutes origines et ethnicités;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Commission

	<p>scolaire English-Montréal (CSEM) continue de faire la promotion d'activités pour comprendre les causes, les conséquences et les victimes de l'Holocauste ainsi que l'idéologie négative de l'Allemagne nazie.</p> <p><b>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE</b> la CSEM adopte et mette en place la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste afin de protéger tous les élèves, les enseignants et les membres du personnel juifs.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-12</u></p>
13.	<p><u>13.1 Plan de dotation et incidences budgétaires pour 2021-2022 – Professionnels</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la clause 5-6.03 de la convention collective du personnel professionnel (CPNCA – CSQ (SPPMEM) 2015-2020) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la Commission doit consulter le comité des relations du travail au sujet de l'adoption d'un plan de dotation en prévision du prochain exercice financier;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le syndicat concerné a été consulté;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE</b> le conseil des commissaires approuve le plan de dotation pour le personnel professionnel de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022, conformément à la documentation présentée à la réunion du 5 mai 2021.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-13.1</u></p>
14.	<p><u>14.1 Plan de dotation et incidences budgétaires pour 2021-2022 – Personnel de soutien manuel</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le conseil des commissaires doit adopter annuellement le plan de dotation pour le personnel de soutien manuel;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la clause 7-3.06 de la convention collective S11 UES/FTQ (2015-2020) prévoit que la Commission doit, au plus tard 45 jours avant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque exercice financier, aviser le comité des relations du travail de l'abolition de postes au plan de dotation;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le syndicat concerné a été informé du projet de plan de dotation pour 2021-2022;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR M. PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE</b> le conseil des commissaires approuve le plan de dotation pour le personnel de soutien manuel de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022, conformément à la documentation présentée à la réunion du 5 mai 2021.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-14.1</u></p> <p><u>14.2 Plan de dotation et incidences budgétaires pour 2021-2022 – Personnel de soutien administratif et technique</u></p>

**ATTENDU QUE** la clause 7-3.07 de la convention collective S18 FEESP–CSN (2015-2020) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la Commission doit adopter un plan de dotation en prévision du prochain exercice financier;

**ATTENDU QU'**au plus tard le 1<sup>er</sup> mai de chaque exercice financier et au moins sept (7) jours précédant l'adoption du plan de dotation, la Commission doit soumettre au syndicat un projet de plan de dotation aux fins de consultation;

**ATTENDU QUE** le syndicat concerné a été consulté;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le conseil des commissaires approuve le plan de dotation du personnel de soutien administratif et technique de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022, conformément à la documentation présentée à la réunion du 5 mai 2021.

Vote : 14-0-1 (M. Mario Benvolato s'est abstenu). Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-14.2

15. 15.1 Enseignants mis en disponibilité (permanents) en raison de surplus – 2021-2022

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire English-Montréal affiche un surplus de quatre (4) enseignants dans la catégorie 101 – Formation générale en anglais au primaire, et deux (2) dans la catégorie 122 – Éducation physique au secondaire;

**ATTENDU QU'**en conformité avec le processus décrit à la clause 5-3.00, article B, de la convention collective du personnel enseignant, une liste d'enseignants a été préétablie;

**ATTENDU QUE** les six (6) enseignants susmentionnés ont obtenu leur permanence conformément à la clause 5-3.03 de ladite convention collective;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR M. PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE**, conformément aux conditions établies aux clauses 5-3.16, 5-3.19, 5-3.21 et 5-3.23 de la convention collective du personnel enseignant 2015-2020, la Commission scolaire English-Montréal mette en disponibilité les six (6) enseignants permanents suivants pour des raisons de surplus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Catégorie 101 – Formation générale en anglais au primaire

<u>NOM</u>	<u>ANCIENNETÉ</u>
Anita Sacco	05-091
Amanda Oppedisano	05-188
Amanda Corber	07-008
Stephanie Napolitano	07-181

Catégorie 122 – Éducation physique au secondaire

<u>NOM</u>	<u>ANCIENNETÉ</u>
Amanda Trentadue	11-015
Patrick Adrien	08-078

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-15.1

### 15.2 Enseignants affectés à la suppléance régulière (permanents) en raison de surplus – 2021-2022

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire English-Montréal affiche un surplus de deux (2) enseignants dans la catégorie 128 – Sciences au secondaire et d’un (1) enseignant dans la catégorie 140 – Adaptation scolaire au primaire;

**ATTENDU QU’**en conformité avec le processus décrit à la clause 5-3.00, article B, de la convention collective du personnel enseignant, une liste d’enseignants a été préétablie;

**ATTENDU QUE** les enseignants susmentionnés ont obtenu leur permanence conformément à la clause 5-3.03 de ladite convention collective;

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME S. DE VITO ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE**, conformément aux conditions établies aux clauses 5-3.16, 5-3.19, 5-3.21 et 5-21.00 de la convention collective du personnel enseignant 2015-2020, la Commission scolaire English-Montréal affecte à la suppléance régulière les trois (3) enseignants permanents suivants en raison de surplus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### Catégorie 128 – Sciences au secondaire

<u>Nom</u>	<u>Ancienneté</u>
Alessandra Pasteris	14-101
Paul Cousins	13-101

#### Catégorie 140 – Adaptation scolaire au primaire

<u>Nom</u>	<u>Ancienneté</u>
Nadia Di Paolo	18-097

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-15.2

### 15.3 Non-réengagement d’enseignants (non permanents) en raison de surplus – 2021-2022

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire English-Montréal affiche un surplus de quatre (4) enseignants dans la catégorie 100 – Formation générale bilingue au primaire; six (6) enseignants dans la catégorie 101 – Formation générale en anglais au primaire; un (1) enseignant dans la catégorie 120 – *English Language Arts* au secondaire; un (1) enseignant dans la catégorie 121 – Français au secondaire; et deux (2) enseignants dans la catégorie 129 – Sciences humaines au secondaire;

**ATTENDU QU’**en conformité avec le processus décrit à la clause 5-3.00, article B, de la convention collective du personnel enseignant, une liste d’enseignants a été préétablie;

**ATTENDU QUE** les quatorze (14) enseignants susmentionnés n’ont pas obtenu leur permanence en vertu de la clause 5-3.03 de ladite convention collective;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE**, conformément aux conditions établies aux clauses 5-3.16, 5-3.19, 5-3.21, 5-3.22 et 5-3.23 de la convention collective du personnel enseignant 2015-2020, la Commission scolaire English-Montréal procède à la résiliation du contrat d’emploi des quatorze (14) enseignants non permanents suivants pour

des raisons de surplus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Catégorie 100 – Formation générale bilingue au primaire

<u>Nom</u>	<u>Ancienneté</u>
Augello Benny	03-038
Lyndsie Butt	03-081
Sophie Saragosti	03-115
Nicole Woodward	03-193

Catégorie 101 – Formation générale en anglais au primaire

<u>Nom</u>	<u>Ancienneté</u>
Brittany Mae Graziani	02-161
Diana Grillini	05-083
Shlomo Elkeslassi	05-180
Anna Tzouvadakis	05-195
Nastassia Nobile	07-185
Tracy Lisa Davey	08-012

Catégorie 120 – *English Language Arts* au secondaire

<u>Nom</u>	<u>Ancienneté</u>
Patrick Stewart Reid	02-190

Catégorie 121 – Français au secondaire

<u>Nom</u>	<u>Ancienneté</u>
Alissa Bakouri	04-096

Catégorie 129 – Sciences humaines au secondaire

<u>Nom</u>	<u>Ancienneté</u>
Philip Domenico Rossi	03-165
Mara Iacobo	09-165

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-15.3

16. 16.1 Plan de dotation et incidences budgétaires pour 2021-2022 – Personnel cadre du centre administratif

**ATTENDU QUE** les orientations budgétaires et la documentation relative au processus d'élaboration du budget et aux plans de dotation pour 2021-2022 ont été présentées au comité de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR);

**ATTENDU QUE** le CCGC-CRR a signifié à la Commission, à la suite du processus de consultation, son désaccord avec les recommandations formulées;

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME S. DE VITO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le plan de

dotation pour le personnel cadre du centre administratif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022 soit approuvé, conformément à la documentation présentée à la réunion du 5 mai 2021.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-16.1

16.2 Plan de dotation et incidences budgétaires pour 2021-2022 – Administrateurs des écoles et des centres

**ATTENDU QUE** la clause 3.001 de la politique de gestion locale de l'ACSM (Association des cadres scolaires de Montréal) stipule que, par principe et en vertu de la loi 107, les administrateurs des écoles et des centres doivent être consultés sur toutes les questions relatives aux politiques de la Commission et à la gestion des écoles;

**ATTENDU QUE** les orientations budgétaires et autres documents relatifs à l'élaboration du budget pour 2021-2022 ont été présentés au comité de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR);

**ATTENDU QUE** la Commission n'a pas présenté d'ajouts ni d'abolitions au plan de dotation pour les administrateurs des écoles et des centres;

**ATTENDU QUE** les révisions relatives aux classifications de trois centres ont été appliquées conformément à la réglementation gouvernementale;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le conseil des commissaires approuve le plan de dotation pour les administrateurs des écoles et des centres de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022, conformément à la documentation présentée à la réunion du 5 mai 2021.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-16.2

17. Nominations administratives dans les écoles et les centres – 2021-2022 (ronde 2 de 3)

Présentation du directeur général désigné, M. Nicholas Katalifos, à titre d'information.

18. 18.1 Projet de règlement n° 1 (2021) – Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal

**ATTENDU QUE** l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :**

- a) le projet de règlement n° 1 (2021) fixant la date, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la

Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022 soit approuvé;

- b) l'approbation finale du règlement n° 1 (2021) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 29 juin 2021.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-18.1

18.2 Projet de règlement n° 4 (2021) – Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal

**ATTENDU QUE** l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que les réunions ordinaires du comité exécutif doivent être fixées par règlement;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :**

- a) le projet de règlement n° 4 (2021) fixant la date, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022 soit approuvé;
- b) l'approbation finale du règlement n° 4 (2021) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 29 juin 2021.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-05-05-18.2

19. Mise sur pied d'un programme de services de garde B.A.S.E. (*Before and After School Enriched*) – Edinburgh School

**ATTENDU QUE** le conseil d'établissement de l'école Edinburgh a demandé la mise sur pied d'un programme de services de garde subventionné par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);

**ATTENDU QUE** ledit conseil d'établissement a adopté une résolution le 9 septembre 2020 afin que la CSEM offre le programme de services de garde B.A.S.E. (*Before and After School Enriched*) à l'école Edinburgh;

**ATTENDU QUE** l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule qu'« à la demande d'un conseil d'établissement d'une école, la commission scolaire doit, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement, assurer, dans les locaux attribués à l'école ou, lorsque l'école ne dispose pas de locaux adéquats, dans d'autres locaux, des services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire »;

**ATTENDU QUE** l'administration de la CSEM appuie la demande du conseil d'établissement de l'école Edinburgh;

**ATTENDU QU'**un programme de services de garde B.A.S.E. est en activité à l'école Edinburgh depuis janvier 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le conseil

	<p>approuve le programme de services de garde B.A.S.E. subventionné par le MEQ à l'école Edinburgh, conformément aux politiques de la Commission, à la <i>Loi sur l'instruction publique</i> et aux règles budgétaires du MEQ.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'une copie de la présente résolution soit transmise au conseil d'établissement de l'école Edinburgh.</p> <p>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QU'une copie de la présente résolution soit transmise au MEQ.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-19</u></p>
20.	<p><u>Maintien des quatre salles de classe modulaires à l'école primaire Edinburgh en 2021-2022</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 20 février 2019, en raison de la surpopulation à l'école primaire Edinburgh, le conseil a adopté la résolution n° 19-02-20-3A visant à louer et à installer des classes modulaires sur le terrain de l'école primaire Edinburgh, selon le calendrier suivant : quatre (4) classes modulaires pour 2019-2020, trois (3) pour 2020-2021, deux (2) pour 2021-2022 et une (1) classe modulaire pour 2022-2023;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en raison de la forte demande de places dans les écoles primaires situées dans le secteur ouest de son territoire, la Commission a adopté la résolution n° 20-04-29-11 afin de maintenir et louer quatre (4) classes modulaires pour 2020-2021;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le comité de planification à long terme recommande de maintenir et de louer quatre (4) classes modulaires pour l'année scolaire 2021-2022;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE, TEL QU'IL EST RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME, la Commission maintienne et loue quatre (4) classes modulaires pour 2021-2022 destinées au terrain de l'école primaire Edinburgh, et que le budget approprié soit établi en conséquence.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'une copie de la présente résolution soit transmise au conseil d'établissement de l'école Edinburgh.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-05-05-20</u></p>
21.	<p><u>Correspondance</u></p> <p>Réponses du ministère de l'Éducation datées du 11 et du 16 mars 2021 concernant les résolutions n<sup>os</sup> 21-02-24-15.1, 21-02-24-15.2 et 21-02-24-18</p>
22.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p><u>22.1 Intérêt d'une commission scolaire francophone envers le terrain de Dunrae Gardens</u></p> <p>M<sup>me</sup> Ellie Israel propose que ce point soit soumis à un comité pour discussion.</p> <p>Le président, M. Joe Ortona, aborde la question avec le public. Il déclare qu'aucun centre de services n'a fait une demande pour ce terrain.</p>

23. Clôture de la réunion  
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR A. CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 50.  
Vote : 15-0-0. Motion adoptée.  
Résolution n° 21-05-05-23

Signé à Montréal, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
M<sup>c</sup> Joe Ortona, président M<sup>c</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale